L'AIN , Quelles perspectives pour demAin ?

AIN RIVIERE PROPRE N°14

Bulletin de l'Association « Les Amis de la Rivière d'Ain »
N° ISSN 1772-8711
Tirage en 800 exemplaires, pris en charge par « Les amis de la rivière d'Ain ».

Responsable de la publication du N°14 : *Michel Balland*
Mise en page : Philippe Cador

Comité de Rédaction :
Michel Balland, Jean-Paul Sornay, Philippe Cador, Vincent Dams.

Photo de première page F. Tissot. « Tourbière de l'Assencière »

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs une entière liberté d'expression. En conséquence, les textes, notes, photographies etc. n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Tous droits de reproduction des textes, notes, photographies sont rigoureusement réservés.

Sommaire

- L'édito du Président, Michel Balland.
- "La GEMAPI fait des remous dans l'eau'' de Michel Rousset.
- "Essai d'une sond Reefnet dans la grotte du dudon" de Florent Tissot.
- "La gestion intercommunale de l'eau potable : quelles solutions" der Vincent Dams.
- "Il y a 20 000 ans, le grand lac de la combe d'Ain" de Michel Campy
- ''En bref'' de Philippe Cador

Vive la rivière d'Ain : poursuivre l'engagement !

Par Michel Balland, président de l'association des « Amis de la Rivière d'Ain ».

Trois rendez-vous importants ont marqué cette année 2017.
- tout d'abord la visite qu'a bien voulu organiser mon ami Michel CAMPY samedi 22 avril sur le thème de « l'Ain une belle rivière une belle histoire » suivie par une trentaine de personnes qui nous a emmené sur différents sites typiques jurassiens de Pont-de-Poitte jusqu'à Crotenay. Une journée qui fut un succès et qui s'est terminée à la salle de l'avenir à Doucier par une conférence de Michel CAMPY devant plus de 70 personnes qui étaient venues pour écouter ce brillant orateur.
- ensuite la visite du barrage de Blye, organisée par Christophe Piard le samedi matin 30 septembre, bien commentée par Jean Pierre Grand, suivie par une trentaine de participants. Cette visite fut suivie d'un pique-nique au moulin de Prépavin, organisé par Jean-Paul SORNAY auquel j'ai participé, et où l'accueil des propriétaires M. et Mme ZANKO fut des plus chaleureux dans un cadre idyllique, où tous unanimement ont été sublimés par la rivière d'Ain vierge et non polluée à cette époque. Puis Vincent DAMS emmenait les participants pour une ballade de près de deux heures, au bord de la rivière pour une observation de la faune, notamment des oiseaux.
- et enfin la conférence organisée sur l'initiative de Vincent DAMS le vendredi 13 octobre à la salle de la Communauté de Communes de Clairvaux les Lacs où Gabriel AMARD de l'association Eau Bien Commun Bourgogne Franche-Comté expliqua avec son talent habituel que l'eau n'a pas de prix, l'eau est un droit et n'est pas une marchandise. Un commentaire certes très technique mais donné avec beaucoup d'objectivité. Une réunion qui avait attiré une soixantaine de personnes notamment parmi elles de nombreux élus, à savoir l'ex sénateur Gérard BAILLY, le Président de la Communauté de Communes de Clairvaux les Lacs, les maires et adjoints des communes avoisinantes Clairvaux les lacs, Pont de Poitte, Orgelet... Excusés les présidents des syndicats des eaux voisins et sociétés de pêche voisines. Une réunion suivie d'un débat où les questions furent nombreuses tant l'auditoire était diversifié.

Pour l'année 2018, trois rendez-vous sont en préparation. Le premier au printemps sur le thème de l'hydrologie, avec Mr Rémy Caille. Le second au début de l'été avec une rencontre pêcheurs et chasseurs. Le dernier à l'automne entre tous les acteurs concernés par la problématique de l'eau.

Je me permets toutefois de rappeler avoir sollicité les Communes directement concernées par la Rivière d'Ain pour la désignation d'un correspondant au sein de notre association. Seules quatre ont délibéré pour un correspondant à notre association. Merci d'y penser.

Enfin que dire du manque d'eau actuel, une situation insupportable pour notre activité touristique, et notamment le Port de la Saisse, où l'Ain est réduit à un filet d'eau, d'où la nécessité de collaborer avec les amis du Lac de Vouglans puisque ce site les concerne directement.

Certes le nombre de nos adhérents a pratiquement doublé depuis l'an dernier mais il n'en reste pas moins que si nous voulons faire en sorte que l'Ain devienne une belle rivière et ait une belle histoire, il faut que nous soyons plus nombreux, alors pensez à adhérer à notre association. Je vous invite à l'assemblée générale à la salle du foyer rural de Pont de Poitte le vendredi 16 mars 2018 avec la projection du film réalisé par Jean Philippe MACCHIONI ''Le temps d'une montagne''.

Le Président, Michel BALLAND

Janvier 2018 : la GEMAPI* fait des remous dans l'Ain ?

Michel ROUSSET

Clairvaux Les Lacs – le 13 octobre 2017

La GEMAPI ! 7 ans d'urgence !

L'eau nécessite la plus grande attention des acteurs publics, des propriétaires riverains et des usagers. Malgré cela, des inondations catastrophiques ont marqué le début de cette décennie. La loi a donc introduit une nouvelle compétence : la Gestion de l'eau et la prévention des milieux aquatiques (GEMAPI).
Le 1° janvier 2018, cette compétence s'applique. Elle confie l'intégralité de la gestion de l'eau aux intercommunalités. En 2020, elles seront d'ailleurs les seules à exercer cette responsabilité.

La gestion intégrée de l'eau dans les territoires : Des interco solidaires de la rivière

La GEMAPI, c'est quatre missions : aménager les bassins versants ; entretenir et aménager les cours d'eau et plans d'eau ; se défendre contre les inondations et la mer ; protéger et restaurer les zones humides et les écosystèmes aquatiques. C'est aussi une fiscalité et deux outils de coopération entre intercommunalités.
Toutes dans le même bain : les intercommunalités d'un même bassin versant ont désormais la même responsabilité et la possibilité de mettre en place une fiscalité pour agir. Elles peuvent, avec leurs compétences déjà présentes, élaborer de véritables projets de territoire intégrant urbanisme, prévention des risques, biodiversité et paysage. De ce fait, de nouveaux outils, adaptés à la gestion de ces grands projets de territoires, sont proposés. Seront-ils saisis par nos élus ?

La GEMAPI et la rivière d'Ain, comment ça marche ?

La rivière d'Ain, c'est un grand bassin versant : 190 kms, entre Conte dans le Jura et Saint-Maurice-de-Gourdans dans l'Ain. Deux petits bassins versants ont été identifiés, chacun sur un département.
Au niveau du grand bassin versant, piloter et financer les responsabilités GEMAPI peut nécessiter la mise en place d'un Etablissement public territorial de bassin (EPTB).
Les petits bassins versants, peuvent chacun disposer d'un outil d'intervention : l'Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE).
Dès 2018, les intercommunalités existantes peuvent mettre en place une Taxe GEMAPI.

Alors, en 2020, la rivière d'Ain sera au centre d'un projet de territoire ?

Pour qu'avec la GEMAPI, un projet du territoire de la rivière d'Ain existe vraiment, encore faut-il qu'une approche intégrée de la rivière s'organise. Les Amis de la rivière d'Ain seront très attentifs aux décisions qui vont être prises :
Sur le grand bassin versant : quelle gouvernance et quels moyens financiers seront consacrés à la GEMAPI ?
Sur le petit bassin versant qui rassemble trois sous-bassins versants (Haute-Vallée-d'Ain, Valouse et Bienne) : la question de l'opérationnel est posée.

Mais où en est la GEMAPI sur la rivière d'Ain ?

Les élus du petit bassin versant situé dans le département de l'Ain ont participé, en 2014, à une mission de préfiguration. Les élus des syndicats de rivière existants projettent déjà la mise en place d'un EPAGE sur la partie aval de la rivière d'Ain.
Mais en même temps dans le Jura, le contrat de rivière n'étant pas piloté (dit-on !) c'est l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le PNR du Haut-Jura qui ont seuls, poursuivi la réflexion avec l'Etat !

Pourtant, en 2020 :

Pour contribuer à la structure pilote du grand bassin versant de la rivière d'Ain (EPTB), qui sera prêt ?
Pour engager des opérations d'aménagement sur le petit bassin qui nous concerne, disposera-t-on d'un EPAGE ?
Pour que l'habitant ne soit pas perplexe devant des décisions différentes d'une intercommunalité à l'autre, qui harmonisera la taxe GEMAPI ?

Alors, voici quelques questions à poser dès aujourd'hui à nos élus locaux :

Ont-ils fait ensemble le diagnostic territorial de la rivière d'Ain ?
Ont-ils choisi une gouvernance appropriée pour le grand bassin versant (EPTB) ?
Ont-ils défini leur stratégie ?
Ont-ils arbitré sur les modes de financement des actions à mener ?
Ont-ils choisi un outil privilégié d'intervention (EPAGE) ?
Ont-ils prévu de communiquer avec les usagers et avec nos associations ?
Ont-ils fixé un rythme et un contenu à l'évaluation de leur stratégie ?

Des remous en perspective pour entrer dans ce grand b'Ain de la GEMAPI !

*GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Intervention de Gabriel Amard

Revue éditée par l'association « Les amis de la rivière d'Ain » 39130 Pont de Poitte
ISSN 1772. Imprimé par l'ESAT de l'APEI de Lons le Saunier. Autorisation de paraître 20 juillet 2004.

Essai d'une sonde Reefnet dans la grotte du Dudon : une mesure de notre façon d'habiter les territoires ruraux ?

Par Florent TISSOT.

La sonde Reefnet, prêtée par le GIPEK (Groupe pour l'inventaire, la Protection et l'Etude du Karst du massif jurassien) est un nouvel outil qui permet de mesurer des températures, des hauteurs d'eau dans les résurgences sur de longues périodes.
Cet outil permet la collecte d'un ensemble important de données qui consolident les observations que l'on peut faire, de façon plus empirique, sur le fonctionnement du karst. Au moment de la redéfinition des gouvernances de l'eau, au moment des grands changements climatiques, au moment des profondes modifications des pratiques économiques, cette connaissance consolidée du karst nous permet de nous positionner en interlocuteur légitime des politiques de protection de la ressource en eau.

Le Dudon : une résurgence karstique captée.

La sonde a été mise en place de la fin novembre 2016 au 15 avril 2017 dans la grotte du Dudon sur la commune de Charcier (Jura).
La grotte du Dudon s'ouvre à un kilomètre au Nord du village au lieu-dit « Sous la baume ». Le lit temporaire du Dudon, qui grimpe jusqu'à la grotte, est bien visible depuis la RD 27 qui mène à Champagnole. En contrebas de la route, la résurgence pérenne du Dudon est captée par la commune. Cette résurgence constitue l'unique ressource en eau pour les habitants de la commune de Charcier et ses hameaux de Pellier et de la Charne (118 habitants en 2008). La ressource est gérée directement par la commune. Alain Morel, maire de Charcier nous a témoigné de tout son intérêt pour notre étude. Il nous a accordé toutes facilités pour investiguer sur le territoire communal.

Entrée de la grotte du Dudon.

Pose de la sonde Reefnet dans le siphon permanent.

La grotte du Dudon est une belle et vaste galerie de 40 mètres qui butte après un puits incliné d'une quinzaine de mètres sur un siphon permanent
La résurgence du Dudon collecte les eaux du plateau de Pellier. Le plateau, avec une altitude comprise entre 600 et 650 mètres, est limité par la vallée du Hérisson au Nord-Est et par le canyon de la Sirène au Sud, la côte qui surplombe la route de Champagnole fixe le rebord occidental. La limite orientale entre le bassin versant du Dudon et celui de la Sirène est plus difficile à fixer.
La forêt domine sur ce territoire ; l'activité agricole (élevage laitier) se concentre sur l'axe qui relie les deux hameaux de Pellier et de la Charne. Quelques gites accueillent un nombre limité de touristes. Le traitement des eaux usées relève de systèmes d'assainissement individuel.
En conséquence, dans ce territoire d'une grande ruralité, l'impact de l'activité humaine sur l'environnement apparaît relativement limité. Cette ruralité garantit la qualité des eaux à la résurgence.

La ressource karstique dans les enjeux du réchauffement climatique.

La sonde Reefnet a été placée dans le 1er siphon de la grotte de la fin novembre 2016 à la mi-avril 2017. Elle a été programmée pour prendre une mesure de pression et de température tous les ¼ d'heure.
Les très faibles précipitations du mois de décembre 2016 ont provoqué un étiage prononcé. La sonde s'est trouvée hors d'eau pendant une longue période. L'hiver 2017 apparaît comme le plus sec depuis 2001.
Il faut, en effet, attendre l'année 2017 pour enregistrer des précipitations notables, sans être exceptionnelles. A Cogna, Pascal Bonnetant enregistre une hauteur de précipitations de 18 mm le 5 février, de 19.5 mm le 1er mars. Le 6, 7 & 8 mars, les précipitations cumulées atteignent 62.1 mm L'eau monte dans la cavité. L'eau ressort d'un petit conduit visible depuis la route départementale. C'est la seule crue notable de l'hiver. On constate que le système karstique du Dudon réagit rapidement aux précipitations. Les circulations d'eaux sont rapides. Le réseau entre en crue en moins de 24 heures après les précipitations sur le plateau. Le 7 mars, l'eau monte d'environ 10 mètres dans la cavité. Les décrues sont aussi très rapides. Le 12 mars, après 3 jours sans pluie, le siphon retrouve

son niveau normal. Au début du mois d'avril, on retrouve un étiage prononcé comme à la fin de l'année 2016.
Ces mesures nous permettent d'identifier des pistes de réflexion pour une gestion cohérente de la ressource.
L'aquifère karstique du Dudon réagit à l'identique des phénomènes météorologiques. En considérant comme acquis les changements climatiques contemporains, au niveau des circulations de l'eau dans le massif, les étiages paraissent de plus en plus fréquents et longs. Les épisodes de crue sont d'une grande amplitude mais courts dans le temps. On peut être confronté à des problèmes récurrents de turbidité des eaux du captage. La rapidité des transferts entre la zone d'absorption et la zone d'émergence impose, au niveau agricole ou au niveau du traitement des eaux usées, des pratiques très vertueuses sur le plateau.
Concernant les vitesses de circulation, on peut faire sinon l'hypothèse d'une accélération, au moins l'observation de pratiques qui favorisent cette même accélération. Les zones humides qui peuvent réguler les apports sur le plateau sont en déshérence ou grignotées par des extensions agricoles ou forestière. Le parcellaire agricole est aussi en profonde mutation. Les haies disparaissent, le paysage s'uniformise sur le plateau.
L'aquifère karstique du Dudon présente donc une faible capacité de stockage de la ressource. Il n'a pas, d'autre part, de capacité naturelle de filtration ou d'épuration. C'est dans le respect des écosystèmes, dans un développement durable des activités qu'il faut s'engager pour préserver, quantitativement et qualitativement, cette ressource indispensable.
L'eau est notre patrimoine.

Mes remerciements à Jean-Pierre Villegas, président du GIPEK, à Pascal Bonnetant qui a mis à ma disposition ses données météorologiques.

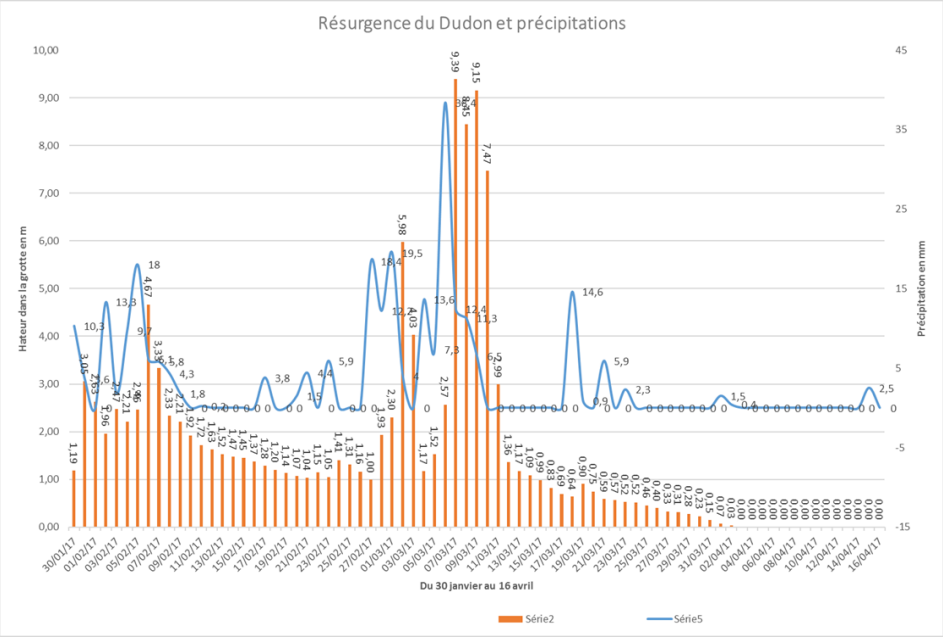

La gestion intercommunale de l'eau potable : quelles solutions ?

Par Vincent DAMS

La question semble quelconque, voire sans intérêt pour bon nombre de concitoyens.
D'où peut venir l'eau potable acheminée jusqu'à notre robinet ? Où va-t-elle une fois consommée ? Usée ? Ce sont peut-être des questions plus proches de nous, certainement.
Tout est cependant lié et plus encore dans les années à venir car avant le 1er janvier 2020, la gestion de l'eau potable sera de compétence intercommunale et, ce, où que l'on soit en France.

Dans nos territoires ruraux, l'eau potable provient de sources, de lacs, de cours d'eau ou encore de nappes souterraines. Et sa gestion est communale. Ou pas. L'eau potable peut aussi être gérée par un syndicat intercommunal. Qui peut donner délégation à un prestataire privé. Ou pas. Etc.

Cette richesse des gestions reflètent des histoires et des cultures qui peuvent diverger d'une commune à une autre, séparées de quelques centaines de mètres seulement.

Quelle gestion à venir alors, dès lors que l'intercommunalité aura compétence ? Verra-t-on disparaître cette diversité de pratiques, au profit d'un fonctionnement monolithique et uniforme ? Pourra-t-on voir se côtoyer diverses formes, cohabitant les unes avec les autres ?

Toutes les solutions seront possibles et les choix pris ces prochains mois, ces prochaines années par les élus municipaux et communautaires seront cruciaux !

Ceux et celles qui sont venu(e)s, à l'invitation des Amis de la Rivière d'Ain, écouter Gabriel Amard de l'association Eau Bien Commun Bourgogne-Franche-Comté à la comcom de Clairvaux les lacs le 13 octobre dernier ont pu découvrir toute la difficulté et la subtilité de l'exercice.

Que les citoyens intéressés par le sujet n'hésitent pas à se manifester pour mieux comprendre les enjeux et participer au nécessaire débat public à venir !

Il y a 20 000 ans : le grand lac de la Combe d'Ain.

Par Michel CAMPY

La répartition des dépôts géologiques d'origine glaciaire dans la Combe d'Ain nous permet de reconstituer le paysage de l'époque : la Combe d'Ain était occupée par un lac, alimenté par les eaux de fonte issues du front du glacier proche. La Combe était barrée au sud par une langue glaciaire qui s'avançait vers l'ouest en direction d'Orgelet. Les eaux de fonte sont ainsi retenues et forment un lac de plus de 20 km de long entre Crotenay au nord et Largillay au sud.

La présence des rides morainiques au débouché des reculées du plateau de Champagnole montre que 4 langues glaciaires issues de la calotte jurassienne débouchent dans la Combe d'Ain :

- La langue de Champagnole dont le flanc nord vient buter contre le Mont Rivel et se sépare en 2 lobes de part et d'autre du Mont. Elle forme barrage à la dépression de l'Angillon qui est également occupée par un lac qui s'étend vers le nord jusqu'à Andelot.
Le front ouest de cette langue vient également buter contre le Montsogeon qui provoque son partage en 2 lobes de part et d'autre. Les graviers portés par les eaux de fonte édifie le delta de Crotenay qui porte le terrain d'aviation.

- La langue de Doucier qui creuse la dépression où le lac de Châlain se logera après le recul du glacier.

- La langue de Clairvaux qui édifie le delta de Boissia totalement exploité en carrière aujourd'hui.

- La langue d'Orgelet qui forme le barrage sud du Lac de la Combe d'Ain.

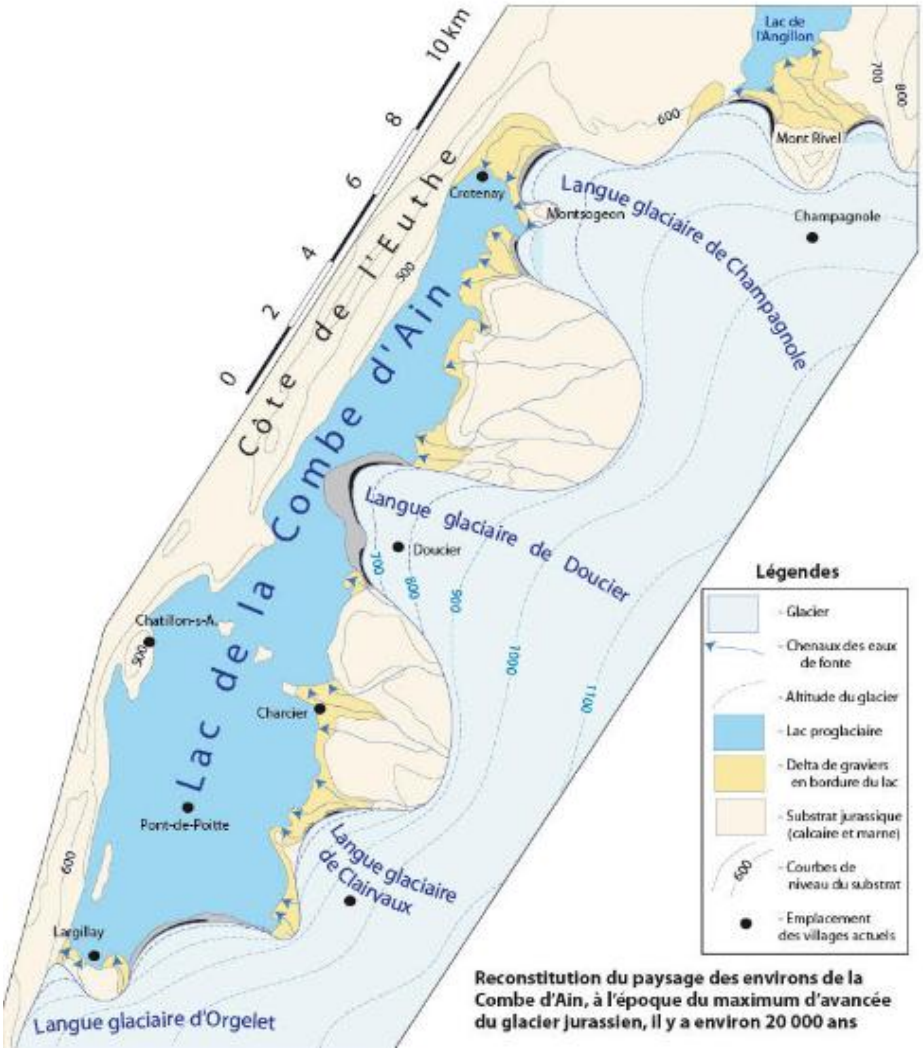

Reconstitution du paysage des environs de la Combe d'Ain, à l'époque du maximum d'avancée du glacier jurassien, il y a environ 20 000 ans

Les varves de la rivière d'Ain, traces du temps passé.

Conférence après la journée sur le terrain en compagnie de Michel Campy

Revue éditée par l'association « Les amis de la rivière d'Ain » 39130 Pont de Poitte
ISSN 1772. Imprimé par l'ESAT de l'APEI de Lons le Saunier. Autorisation de paraître 20 juillet 2004.

EN BREF

Par Philippe CADOR

1. L'année 2017 aura vu l'étiage des rivières durer de longs mois. Le manque d'eau a été chronique, et seuls les orages d'été ont évité le pire. Bien qu'il n'y ait pas eu d'épisode de mortatilité marqués, les poissons ont encore une fois soufferts avec des fonds très colmatés, même très en amont sur la rivière d'Ain.

2. La communication de Pierre et Vacances sur le projet Center Parc est inexistante cette année. Problème financier ? Attente du résultat des recours ? Le manque d'eau ce ces dernières années montre qu'il faut préserver la ressource et non pas prélever toujours plus. Les Amis de la rivière d'Ain rappellent qu'ils sont toujours opposés à ce type d'infrastructure, qui ne correspond pas aux loisirs durables que l'on peut exiger.

La ressource en eau, un problème majeur. Source de l'Ain janvier 2017

3. Malgré des eaux un peu tendues et une faible luminosité, on a pu observer début décembre, des truites rassemblées prêtes à faire les nids en vue de la fraie. Observation du cycle de la vie qui ne laisse pas indifférent.

Photo Nicolas Germain

4. Retour en image sur la journée du 30 septembre lors de la visite du barrage de Blye, suivie d'un pique nique, et d'une ballade d'observation des oiseaux vers le Prépavin.

NOUS CONTACTER, ADHERER : 10 €

Le site internet : http://www.lesamisdelarivieredain.fr/

Notre page facebook : Les amis de la rivière d'ain

Par courrier : Mr Christophe Piard – 16 A rue des charmilles – 39130 CLAIRVAUX LES LACS. Tel : 03.84.25.26.58

LES AMIS DE LA RIVIERE D'AIN VOUS ADRESSENT TOUS LEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2018

Revue éditée par l'association « Les amis de la rivière d'Ain » 39130 Pont de Poitte
ISSN 1772. Imprimé par l'ESAT de l'APEI de Lons le Saunier. Autorisation de paraître 20 juillet 2004.